ASSEMBLÉE NATIONALE

7 avril 2023

MESURES POUR BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR EN FRANCE - (N° 1070)

Commission			
Gouvernement			
Adopté			
		AMENDEMENT	N º 1031
		présenté par Mme Vidal	
		ARTICLE 12	
I. – À l'alinéa 7,	substituer aux	mots:	
« cette évaluation	1 »		
les mots :			
« l'évaluation me	entionnée au p	remier alinéa ».	
II. – En conséque	ence, au même	alinéa, substituer au mot :	
« tout »			
le mot :			
« un ».			
II. – En conséque	ence, au même	alinéa, substituer aux mots :	
« signataire de »			
les mots :			
« partie à ».			
		EXPOSÉ SOMMAIRE	

Rédactionnel